

BULLETIN D'INSCRIPTION

Installer une ferme de production de spiruline (niveau 1)

Date : 5 au 7 mars 2018 Lieu : CONDILLAC

à renvoyer à

Secrétariat FSF par courriel :

secretariat@spiruliniersdefrance.fr - Tél. : 09 51 81 79 34 / mobil 06 95 37 43 02

Mme, Mlle, M. _____

Adresse : _____

Code Postal _____ Ville _____

Tel _____

Mail _____

Date et lieu de naissance _____ Département : _____

Dernier diplôme ou niveau obtenu _____ Date _____

Statut : Agriculteur / agricultrice : Exploitant Conjoint collaborateur Cotisant Solidaire

Porteur de projet Autre : _____

Financement envisagé :

Coût : 567 €

Conditions de prise en charge

- Statut agricole

Exploitant, conjoint collaborateur, cotisant solidaire, PPP

La FSF dépose des demandes collectives auprès du VIVEA / La prise en charge financière dépend de l'avis du comité VIVEA.

- Pour les personnes en cours d'installation :

Les personnes engagées dans une démarche d'installation doivent présenter une attestation **originale** produite par un des organismes suivants : Point Info, CEPP (organisme public ou collectivité locale soutenant la démarche d'installation).

L'attestation est valable de janvier à décembre pour une ou plusieurs formations, il faut la renouveler chaque année.

- Autre cas : financement par le Pôle Emploi ou autre OPCA : contacter le secrétariat pour obtenir un devis

Condition de pré-inscription :

Questionnaire et Bulletin à retourner par mail au secrétariat

Condition d'inscription définitive :

Contrat signé + chèque de caution de la totalité du coût pédagogique soit 567 TTC

Le chèque de caution sera détruit après le règlement effectif du coût pédagogique

Réservation gîte : Tarif entre 15 € & 20 € nuitée

Oui

Non

Jour et heure d'arrivée prévue au gîte :

Date-----

Heure-----

Jour & heure de départ :

Date-----

Heure-----

Fait à _____ le _____ Signature valant acceptation des conditions générales de vente en vigueur: